

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



IDAP2220 Analyse des organisations publiques

[15h] 2 crédits

Enseignant(s): Françoise Piérard
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'analyse des organisations étant une discipline à vocation expérimentale, le cours tend à développer à la fois des capacités d'analyse scientifique et un savoir-faire professionnel. Il demande un mode de raisonnement s'appuyant sur une démarche inductive et une aptitude à saisir et rendre compte de situations concrètes au sein d'organisations diverses. Au terme de ce cours, l'étudiant devrait être capable d'utiliser les éléments d'analyse mis à sa disposition lors des exposés généraux et de procéder à la bonne intégration des concepts théoriques et des faits qu'il sera appelé à interpréter.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours propose une approche interdisciplinaire du phénomène de l'organisation en secteur public. Il vise à en comprendre la nature complexe et à en explorer les multiples dimensions. Il fournit des explications à propos de deux grands pôles autour desquels les théories de l'organisation se sont construites : l'analyse du fonctionnement de l'organisation et l'étude du comportement des individus. Les nouvelles approches sont également prises en considération.

Résumé : Contenu et Méthodes

Contenu :

Présentation des différentes étapes et des nombreux travaux qui ont abouti à l'élaboration d'une analyse théorique des organisations et des organisations publiques. La bureaucratie sert de point de départ. On passe ensuite à l'analyse des organisations formelles à celle de l'action organisée. Sont également abordées : les questions du changement dans l'organisation, celle de ses rapports à son environnement, les problèmes de prise de décision sont également abordés ainsi que ceux de l'identité et de la culture de l'organisation. Ces analyses classiques sont complétées à l'aide de notions qui permettent de les renouveler : celles de "montage composite", de "champ", de "réseau". Confrontation de ces analyses à des études de cas (Belgique et Union européenne principalement).

Méthode :

Le cours prend appui sur les contributions de nombreux auteurs et chercheurs dans le domaine. En marge des exposés de synthèse, il invite à l'approfondissement d'un thème par des lectures personnelles ou par l'étude d'un cas concret.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

L'examen oral porte sur les informations d'ordre théorique et conceptuel développées dans le cadre du cours ainsi que sur la défense d'un travail préparé par l'étudiant et qui a pour objet de rendre compte d'une situation organisationnelle particulière et de lui permettre d'élaborer des hypothèses explicatives pertinentes.

Protefeuille de lectures.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

POL22/AP	Deuxième licence en sciences politiques (Affaires publiques)	Obligatoire
POLS2M1/AP	Master en sciences politiques, orientation générale (option affaires publiques) (2 crédits)	Obligatoire